

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG 90-136

L'An mil neuf cent quatre vingt dix le 29 NOVEMBRE 1990 à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur MOST Philippe, Maire.

DATE DE CONVOCATION

23 NOVEMBRE 1990

DATE D'AFFICHAGE

23 NOVEMBRE 1990

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU,
BERLAND, BOISNARD, GAUGUIN, MME LISION, Adjoints.
MM. BARON, MLE BARRAUD-DUCHERON, BENOIT, BUJARD, COASSIN, DINDINAUD, MM.
GUEZENNEC, MONNARD, MOULINEAU, MME PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN,
SABATHIER, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : M. GAVEN par M. LE GUEUT
Mme MONTRON par M. LE MAIRE
M. CHABANEAU par M. CANDAU
Mme FONTAN par M. MONNARD
M. TAP par M. BENOIT

ABSENTS : MM. ALCHER, ALONSO, BARRIERE, LACOTTE, MARCONI,
REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 21
Nombre de Votants : 26

Monsieur COASSIN a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME :
REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

VOTE : UNANIMITE.

Par délibération du 6 Juin 1989, le Conseil Municipal a désigné cinq membres le représentant au sein du Comité Directeur de l'Office Municipal du Tourisme, le Maire siégeant en qualité de Président de droit.

Compte-tenu des modifications proposées à Monsieur Le Préfet dans le cadre de la mise en conformité de la composition du Comité Directeur avec la réglementation, il est proposé de rapporter la délibération du 6 juin 1989 et de procéder à une nouvelle élection des représentants du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de Monsieur le Rapporteur

D E C I D E

- de désigner, après vote à bulletin secret :

- MME MONTRON
- MR BENOIT
- MR CANDAU
- MR BARON
- MR BUJARD

comme représentants du Conseil Municipal au sein du Comité Directeur de l'Office Municipal du Tourisme.

Fait les jour, mois et an susdits
Ont signé le Registre
MM. les Membres présents

Pour extrait conforme
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Prefecture de Rochefort
le 7 Décembre 1990
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint